

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE DU PACTE D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE
L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 POUR LA RÉGION NORMANDIE**

--

Le secrétariat général commun départemental de la Seine-Maritime (SGCD 76) organise le recrutement par la voie du Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique d'État (PACTE) pour l'accès au grade d'adjoints administratifs pour le compte du préfet de la région Normandie et plus particulièrement pour celui de la Direction interdépartementale de la police du Calvados (DIPN 14) et à la Circonscription de la police nationale au Havre (CPN 76).

Le nombre de postes offerts est fixé à **2** pour la région Normandie à la DIPN et CPN :

- 1 poste de standardiste localisé à Caen – DIPN du Calvados (14) ;
- 1 poste de gestionnaire du contentieux contraventionnel à la CPN du Havre (76) ;

I – Définition du PACTE

Le Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE), donne accès à :

- un CDD de droit public d'une durée de 12 mois à 24 mois à temps plein, contenant une période d'essai ;
- accès au grade d'adjoint administratif (catégorie C) ;
- une formation en alternance financée par l'administration ;
- la titularisation au terme du contrat, sous réserve d'avoir donné satisfaction.

I - Calendrier prévisionnel

Ouverture des inscriptions : **2 septembre 2024**

Clôture des inscriptions : **30 septembre 2024**

Les sélections de dossiers se dérouleront à compter du 8 octobre 2024, les résultats d'admissibilité à partir du 11 octobre 2024.

Les entretiens de recrutement débuteront à compter du 17 octobre 2024, les résultats d'admission seront publiés à partir du 30 octobre 2024.

Prise de poste estimée: **1^{er} décembre 2024**

III - Conditions d'inscription :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen ;

A la clôture des inscriptions, être âgé(e) :

- **de 16 à 28 ans au plus**, sorti(e) du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue et avoir un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnelle (niveau 4 – baccalauréat) ;
- **OU d'au moins 45 ans** et en situation de chômage de longue durée **ET** être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;

- Jouir de ses droits civiques ;
- Se trouver en position régulière au regard du Code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Ne pas avoir de mention au bulletin n° 2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Ne pas appartenir à un corps ou cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques.

IV - Constitution du dossier de candidature :

- Un formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé ;
- Une lettre de motivation précisant le poste sur lequel la candidature doit être enregistrée ;
- Un curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé du candidat (avec indication des employeurs, des fonctions assurées et dates d'exercice) ;
- La photocopie d'une pièce d'identité recto-verso en cours de validité ;
- La copie de l'attestation de présence à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ou de la Journée défense et citoyenneté (JDC) pour les moins de 25 ans ;
- Une attestation sur l'honneur manuscrite certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques.

Toute candidature incomplète sera rejetée.

IV - Dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats doivent impérativement déposer leur dossier de candidature auprès de l'agence **France Travail au plus tard le 30 septembre 2024, terme de rigueur.**

Ce dossier comprend :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE » précisant le N° de l'offre ainsi que le parcours antérieur de formation et, le cas échéant, l'expérience ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation.

Offre N°179VFDG - poste de standardiste localisé à Caen – DIPN du Calvados (14)

Offre N°179VCTT - poste de gestionnaire du contentieux contraventionnel à la CPN du Havre (76)

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

V – Modalités d'organisation du recrutement :

- 1ère phase (admissibilité) : examen par une commission de sélection composée d'au moins trois membres, dont un au moins désigné parmi les personnels des organismes publics concourant au service public de l'emploi, un représentant des services concernés par les postes à pourvoir, ainsi qu'une personnalité compétente extérieure auxdits services qui en assure la présidence.
- 2^e phase (admission) : Seuls les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1 seront conviés pour un entretien avec le jury (environ 20 mn).

Publication des résultats : La liste des candidats retenus lors de chaque phase (présélection et sélection) sera mise en ligne sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime.

VI - Nomination des candidats :

A l'issue des entretiens, la commission désignera le candidat retenu pour occuper le poste. Après avoir rempli les formalités administratives et médicales requises, il sera recruté en qualité d'agent contractuel de droit public (contrat d'un ou deux ans).

La durée du contrat sera négociée lors de la signature de la convention de formation.

L'agent recruté suit pendant son contrat une formation en alternance en vue d'acquérir une qualification, un titre à finalité professionnelle ou un diplôme. La durée totale de cette formation ne doit pas être inférieure à 20 % de la durée totale du contrat.

Un mois avant le terme du contrat, l'aptitude professionnelle de l'agent est examinée par la commission de titularisation.

La rémunération brute mensuelle est calculée en pourcentage du minimum du traitement de la fonction publique et ne peut être inférieure à :

55 % pour les agents âgés de moins de 21 ans ;

70 % pour les agents âgés de moins de 21 à 26 ans ;

100 % pour les agents âgés de plus de 26 ans ;

En plus de cette rémunération, l'agent a droit au versement de l'indemnité de résidence (selon les zones géographiques), du supplément familial de traitement (pour enfant à charge), du remboursement des frais de transport domicile/travail et d'une participation des cotisations de protection sociale complémentaire en santé.

Coordonnées du bureau de recrutement :

Clara BRANDEL, cheffe du BPEDC : 02 32 76 54 34

Florent LEGRAND, adjoint à la cheffe de bureau, responsable de l'UMER : 02 32 76 54 36

Céline GARNIER, adjointe au responsable de l'unité : 02 32 76 55 18

Matthieu COUTEAU, gestionnaire : 02 32 76 54 35

sgc-concours@seine-maritime.gouv.fr

